

SOMMAIRE

Editorial

- Vingt ans bientôt*, par D. Becquemont, J.-P. Bouilloud,
M.-F. Piguet, P. Steiner3

TEXTES

Recherches et réflexions

- Un débat franco-américain : « l'affaire Sokal » et les « Impostures intellectuelles »*, J.-P. Bouilloud7
- L'histoire des crimes et des peines : à propos de quelques initiatives prises par l'administration pénitentiaire, (2001-2004)*, M. Renneville22
- Brève présentation de la Société Française pour l'Histoire des Sciences de l'Homme (S.F.H.S.H.)*, J. Carroy37
- Les sciences de l'homme au XVIII^e siècle : le parcours de la jeune fille sauvage de Champagne*, J. Douthwaite46

Les mots des sciences de l'homme

- Les Individus-Mots et la Société-Livre*, L. Loty, M.-F. Piguet54
- Machinisme*, F. Vatin56
- Evolution*, D. Becquemont70

Notes de lecture

- Les Cigognes de la philosophie. Etudes sur les migrations conceptuelles*, de L. Fedi, par L. Clauzade76
- Coup de cœur : L'Economie de la nature. Essai sur Adam Smith et l'anthropologie de la croissance*, de C. Marouby, par F. Vatin81

(Suite en 4^e de couverture)

**LES SCIENCES DE L'HOMME
AU XVIII^E SIECLE :
LE PARCOURS DE LA JEUNE
FILLE SAUVAGE DE
CHAMPAGNE**

Julia DOUTHWAITE
University of Notre Dame
(USA)

I. Monstruosité féminine

La jeune fille dite « sauvage », Marie-Angélique Leblanc (1717 – 1775), a une histoire jalonnée de récits contradictoires. Or, grâce au travail de trois chercheurs français, Franck Tinland, Franck Rolin, et Serge Aroles, les grandes lignes de l'histoire de sa vie peuvent se résumer comme suit¹. Il semble qu'elle puisse être née Sioux de la région du Wisconsin, amenée par une femme française, et transportée avec elle au Labrador puis en France. En septembre 1731, la fille fut repérée dans un verger proche du village de Songi, où elle dérobaît des pommes sur un arbre. Ses pieds étaient nus et elle ne portait que des

haillons sur son petit corps noir, mais elle était armée d'une courte massue. Les villageois envoyèrent un bouledogue à ses trousses qu'elle tua d'un seul coup avant de remonter dans l'arbre et de se balancer de branche en branche avant de rentrer dans les bois. Le noble du village, Monsieur d'Épinay, ordonna qu'elle soit capturée ; une habitante de la ville réussit à la faire descendre d'un arbre en l'attirant avec un seau d'eau et une anguille. Une fois captive dans la propriété d'Épinay, la fille (qui paraissait âgée de dix à dix-huit ans, selon les sources) amusa ses observateurs en dépeçant et mangeant un lapin cru et en dévorant un poulet de la même façon. Après plusieurs bains, sa peau devint blanche. Elle s'échappa plusieurs fois et surprit les villageois par sa course rapide, sa nage vigoureuse ainsi que son insensibilité au froid.

Afin d'empêcher d'autres fuites, M. d'Épinay, en coopération avec l'Évêque de Châlons et l'intendant de la province, plaça la fille sauvage à l'hôpital municipal de Saint-Maur (près de Châlons) en octobre 1731. On a la preuve de son baptême dans les registres de l'église paroissiale voisine de Saint-Sulpice le 16 juin 1732. Appelée « la bête du berger » dans la propriété de M. d'Épinay, elle fut ensuite nommée Marie-Angélique Memmie Leblanc. Sa prédilection pour grimper aux arbres et nager, ainsi que son goût pour les grenouilles crues et le sang de lapin, furent immédiatement découverts. Forcée de manger la nourriture tradi-

tionnelle, elle perdit bientôt ses dents, qui furent ainsi que ses ongles conservés comme des curiosités. Des conséquences plus sérieuses s'ensuivirent : sa santé autrefois robuste, appauvrie par une alimentation cuite et par la vie sédentaire à l'hôpital (puis ensuite dans des couvents à Châlons et à Paris), se dégrada de façon définitive. Aux bons soins des religieuses, Marie-Angélique fut progressivement « humanisée » : elle apprit le français et le dogme catholique ainsi que la couture et les tâches domestiques. Quand elle parla suffisamment pour répondre à des questions, ses interrogateurs furent en mesure de reconstituer une partie de son passé. Elle avait apparemment vagabondé dans la campagne champenoise en compagnie d'une autre fille, vivant de poisson cru, grenouilles, lapins et racines et se faisant des abris dans les arbres. Elles communiquaient à l'aide de gestes, de grognements et de sifflements. Après une dispute au sujet d'un petit objet de parure (certains disent que c'était un chapelet), Marie-Angélique blessa sa compagne avec sa massue. Elle s'était enfilé pour se débrouiller seule lorsqu'elle a été découverte dans le verger près de Songi.

Grâce à des articles dans le *Mercur de France* et à l'intérêt de ses contemporains pour l'anthropologie exotique, la nouvelle de ce prodige se répandit bientôt dans la capitale et plus loin encore – en Angleterre, en Espagne et même en Suède. De nombreux visiteurs descendirent à Châ-

lons pour voir la merveille : en 1737, la Reine de Pologne vint présenter ses hommages et écrivit une lettre en faveur de Marie-Angélique à sa fille, la Reine de France. Le puissant duc d'Orléans prit Marie-Angélique sous sa protection de façon permanente en 1744 et lui fit grâce d'une pension généreuse (600 livres par an – ce qui n'était pas une somme modique si l'on considérait que les femmes domestiques gagnaient environ 200 livres par an). Elle démnagea alors vers la capitale et se prépara à prendre le voile. Nous la trouvons alors mentionnée dans le *Journal des nouvelles catholiques* en 1750 comme une pensionnaire de vingt-trois ans qui est « née sauvage » et vécut au couvent du 23 avril 1750 au 20 janvier 1751, date à laquelle elle entra au couvent de Sainte Perrine à Chaillot comme postulante. Elle resta à Sainte Perrine jusqu'à 1752 : l'année qui marqua la mort de son bienfaiteur et l'effondrement de ses revenus financiers.

À en juger par les récits des dernières années de son existence, sa solitude était régulièrement interrompue par des visites de curieux, y compris celles du poète Louis Racine, du scientifique Charles-Marie de la Condamine, de sa prétendue biographe, Madame Hecquet, et du philosophe écossais Lord Monboddo. Elle devait avoir des relations dans la haute société parisienne car une nuit de septembre 1755 nous la trouvons dans la maison de Madame de Luynes, où elle profita d'une audience d'une heure avec la reine, qui

¹ Voir la préface de Franck Tinland in [Hecquet], *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans*, éd. F. Tinland (Bordeaux : Éditions Ducros, 1971) et Serge Aroles, *Marie-Angélique. Survie et résurrection d'une enfant perdue dix années en forêt*, Tome 2 des *Enfants Loups (1344-1945)* (Paris : Terre-Éditions, 2004). Je remercie le Dr. Franck Rolin pour d'autres renseignements précieux sur Marie-Angélique. Pour une analyse plus détaillée du traitement de Mlle Leblanc dans la littérature populaire et scientifique de son temps, voir Julia V. Douthwaite, *The Wild Girl, Natural Man and the Monster. Dangerous Experiments in the Age of Enlightenment* (Chicago : University of Chicago Press, 2002), p. 11-69.

lui fit cadeau de trois ou quatre louis d'or². Des années plus tard, elle se retrouve à nouveau sur les listes des gens recevant des pensions royales (*Rentes viagères - emprunts du roi*) accordées par l'Hôtel de ville durant les années 1758, 1761, 1762, 1773 et 1775. Au cours des dernières années de sa vie, cette femme semblait recevoir des visiteurs régulièrement, comme en témoigne les vingt chaînes trouvées dans son appartement à la fin de sa vie. A en juger par l'*Inventaire après décès*, elle était relativement aisée à sa mort le 15 décembre 1775 et appréciait les vêtements de soie noire et de velours³. Le mystère continua d'entourer l'héritage de Mademoiselle Leblanc bien au-delà du siècle suivant et continue encore. Dans les archives officielles saisies durant la révolution, on peut lire les notes du Procureur Guichard, qui exprimait une certaine frustration concernant son incapacité à retrouver plus d'une vingtaine de documents laissés par Mlle Leblanc, qui apparemment possédait de nombreux documents de valeur⁴. Bien que jamais mariée, cette femme s'était clairement forgée sa propre vie et exerçait une certaine influence dans la société parisienne.

II. RECITS

Les premiers récits de la jeune fille soulevèrent une grande confusion quant à son statut d'humain. Les deux articles de décembre 1731 dans le *Mercur de France* insistaient sur l'exotisme de la fille afin de justifier de son comportement bizarre, prétendant qu'elle fut antillaise vu son appétit pour le manioc⁵. La question de la langue d'origine de la fille sauvage fascinait les observateurs aussi pas étonnant puisque les années 1730 marquent une époque où les théories de langues universelles, de généalogies linguistiques et de la possibilité d'un langage chez les animaux occupaient les savants renommés dans toute l'Europe.

Mais la frontière entre l'homme et l'animal change perpétuellement dans ces récits. En effet, ce qui frappe le plus dans deux lettres parues dans le *Mercur* est le désir de capitaliser sur l'aspect semi-bestial de l'apparence de la fille sauvage et de souligner sa valeur en tant que spécimen de zoo exotique et grossier. Les deux récits mettent en lumière ses excentricités physiques – son aversion à être touchée, sa course rapide, ses yeux fuyants et sa capacité à chasser et pêcher de ses

⁵ « Lettre écrite de Châlons, en Champagne, le 9 décembre 1731, par M.A.M.N. ... au sujet de la Fille sauvage trouvée aux environs de cette ville », *Mercur de France* (décembre 1731), 2983-89 ; « Extrait d'une autre lettre sur le même sujet », *Mercur de France* (décembre 1731), 2989-91.

maines nues – comme preuve visuelle de sa « sauvagerie » et qu'elle pouvait démontrer sur demande. La surprise et le choc que ressentait les observateurs « civilisés » en regardant les habitudes « primitives » de Marie-Angélique, en particulier ses goûts en matière de nourriture et ses manières à table, ressortaient nettement et formaient un leitmotiv dans ces histoires.

On voit la fille sauvage citée pour d'autres raisons chez le Janséniste Louis Racine, notamment comme exemple de la rédemption. Dans son « l'Épître II sur l'homme », Racine parle de Mlle Leblanc, l'appelant « cette étonnante fille, triste exemple de ce que nous serions sans l'éducation et la société »⁶. Ainsi pour renforcer la conception de Hobbes d'un homme d'une nature vicieuse et immorale, le portrait de Marie-Angélique par Racine insiste sur son passé violent, son absence de parole, ses habitudes d'alimentation bestiales – presque cannibales – et la rumeur du meurtre de sa compagne. En interprétant le passé de la fille sauvage comme un vestige du péché originel, Racine suggère qu'on ne peut remédier à son état sauvage que par une instruction religieuse et une discipline rigoureuse, si ce n'est par la punition. C'est seulement par des mesures punitives et des méthodes répressives que la tendance à la violence de l'homme peut être contrô-

⁶ Louis Racine, « Epître II sur l'homme », *Œuvres de Louis Racine* (Paris : Le Normant, 1808), 2 : 124.

lée et la société préservée, comme l'affirme le poète : « Les chaînes, les prisons, les gibets, les tourments./ De la société furent les fondements »⁷.

Comme les lettres du *Mercur*, l'épître de Racine et son « Eclaircissement sur la fille sauvage » (vers 1756) révèlent une fascination évidente pour l'animalité de la jeune fille. En comparant sa lutte spirituelle pour repousser ses pensées venant du Mal avec ses efforts physiques pour s'empêcher de manger de la viande crue, Racine suggère que la bataille du penseur contre le doute égale la bataille du sauvage contre son instinct. Comme un pécheur repent qui était grandement tenté par les plaisirs de la chair, la fille sauvage vivait dans une menace constante du péché, sa soif de sang devenant une parodie de l'Eucharistie : « La plus violente de ses tentations, c'est celle de boire le sang de quelqu'animal vivant. Elle-même m'a avoué que lorsqu'elle voyoit un enfant, elle se sentoit tourmentée de cette envie. Lorsqu'elle me parloit ainsi, ma fille, jeune encore, étoit avec moi ; (Marie-Angélique) remarqua sur son visage quelqu'émotion à l'aveu d'une pareille tentation, et elle lui dit aussitôt en riant : 'Ne craignez rien, Mademoiselle, Dieu m'a bien changée' »⁸. Exagérant son ambivalence

⁷ Racine, « Epître II », 2 : 125.

⁸ Louis Racine, « Eclaircissement sur la fille sauvage dont il est parlé dans l'Épître sur l'homme »,

morale et ses goûts de cannibale, Racine décrit la fille sauvage comme un exemple monstrueux du pêcheur torturé cherchant sa rédemption. Ses extraordinaires *péripiéties* devinrent une histoire mettant en garde contre la misère de l'homme sans Dieu et le travail difficile que demande le salut.

Les récits sur la sexualité de M.-A. Leblanc sont truffés de suppositions monstrueuses. Il semblerait que Marie-Angélique détestait être touchée, en particulier par une personne du sexe opposé : on dit qu'elle poussait des cris perçants lorsqu'un homme s'approchait trop près. Une fois, elle répondit à un contact non désiré en frappant un homme avec un morceau de viande crue, le rendant momentanément aveugle ; une autre fois, elle étrangla presque un soldat trop empressé. Ces légendes sur sa sexualité anormale et ses passions de vampire furent exagérées dans un curieux épisode relaté dans l'histoire de Châlons-sur-Marne par Buirette de Verrière en 1788. Apparemment, une jeune femme très grosse se rendit à Châlons un jour et demanda à voir M.-A. Leblanc. Marie-Angélique arriva et trouva la femme en train de dévorer un poulet : « Notre sauvage la considère, la fixe avec des yeux avides, son visage change : Melle de Net... croit qu'elle convoite le poulet. Non, dit-elle en se serrant les poings et en se faisant la plus grande violence, ce

*n'est point ce poulet qui est l'objet de mon appétit, mais c'est toi-même... Comme je te !... On n'eût que le temps de la retirer »*⁹. Dans les écrits de Racine, comme dans ce texte, de telles anecdotes inquiétantes confortaient les bienfaits de la civilisation sur l'homme et, peut-être encore plus important, sur la femme.

Les images des appétits rebelles de la femme étaient courantes au dix-huitième siècle ; dans les textes médicaux, la femme était associée à son ventre « insatiable » et à ses tendances (en particulier chez les femmes célibataires et les religieuses) à succomber à l'hystérie et à avoir des vapeurs, qui étaient attribuées à un excès de « sperme féminin ». Les liens entre la sexualité et les habitudes alimentaires se retrouvent dans une myriade de textes du dix-huitième siècle, depuis les écrits médicaux de Cheyne et Tissot à l'*Histoire naturelle* de Buffon, l'*Encyclopédie*, et l'*Emile* de Rousseau, qui parmi la liste des attributs « féminins » de Sophie cite son goût pour le lait et les bonbons et son dégoût pour la viande. Comme l'a montré Michèle Le Doeuff, dans *Recherches sur l'imaginaire philosophique*, ces mythes furent encore renforcés par le livre influent de Roussel, *Système physique et moral de la femme* (1775). Dans une fusion frappante du *moral* et du *physique*,

⁹ Claude-Rémy Buirette de Verrières, *Annales historiques de la ville et comté-pairie de Châlons-sur-Marne* (Châlons : Chez Seneuze, 1788), LXXXV.

le physicien Roussel confère un statut physiologique à ce qui était presque un idéal pour Rousseau, et renforce ainsi la distinction entre le corps et le tempérament de la femme de la constitution normale de l'homme. Pas étonnant que l'expérience de Marie-Angélique soit transformée et semble monstrueuse dans de telles circonstances.

Ce discours matérialiste a une longue histoire déjà dans les années 1770 et des relations claires avec le cas de Melle Leblanc à travers les travaux du philosophe La Mettrie. En dépit du fait que La Mettrie, comme Diderot, affirme qu'il n'y ait rien de surnaturel dans la nature, il avilit complètement M.-A. Leblanc dans son œuvre : il la cite comme une créature d'une humanité douteuse, puis comme une criminelle. Ces jugements suivent la progression de ses pensées vers un matérialisme complet. Dans le *Traité de l'âme* (1745), La Mettrie note que Marie-Angélique « avait mangé sa sœur », mais il ne débat pas des implications de ce cannibalisme jusqu'à *L'homme machine* (1748), dans lequel la fille réapparaît comme une meurtrière dérangée - preuve vivante de la dépendance de l'intellect sur le physiologique¹⁰. Dans ses efforts pour libérer la psychologie humaine des rênes restrictifs de la moralité, La Mettrie affirme qu'un acte criminel doit être compris

comme une réaction physique à une stimulation adverse (telle que le climat, la maladie, le sommeil, la nourriture ou les passions - dans ce cas les « désirs dépravés »)¹¹. Etant dépendante du corps, l'âme change simultanément : les deux dorment ou s'agitent en même temps ; un corps malade rend l'âme malade.

Dans son débat sur la philosophie aberrante, La Mettrie s'aventura au-delà du *physique* dans le *moral* et avança que toutes les créatures possèdent un sens inné des lois naturelles qui se manifeste comme des remords dans la conscience coupable. Pour devancer les critiques qui affirmeraient la supériorité de l'humain sur l'animal, La Mettrie donna des exemples d'animaux montrant des sentiments « humains » et des humains commettant des cruautés dépassant les horreurs du royaume animal. M.-A. Leblanc figure dans cette liste comme une meurtrière qui tua et dévora sa sœur, aux côtés d'autres criminelles féminines : une femme qui devint obsédée par le vol durant sa grossesse et dont les enfants héritèrent de ce vice ; une autre femme enceinte qui mangea son mari ; et une mère qui démembra ses enfants, les éventa, découpa leurs corps et mangea la chair comme du jambon. Voleurs, cannibales ou boulimiques, tous étaient victimes d'appétits et de vices involontaires : des états physiques impressionnants qui pouvaient

Œuvres de Louis Racine (Paris : Le Normont, 1808), 6 : 581-82.

¹⁰ Julien Offray de La Mettrie, *Traité de l'âme* in *Œuvres philosophiques* (Paris : Fayard, 1987), 1 : 240.

¹¹ La Mettrie, *L'homme machine* in *Œuvres philosophiques* (Paris : Fayard, 1987), 1 : 91.

facilement dépraver l'esprit humain. La Mettrie concluait, « Si la raison est esclave d'un sens dépravé, ou en fureur, comment peut-elle le gouverner ? »¹². De tels exemples prouvent que l'esprit de l'homme n'a pas la suprématie. Bien que la rationalité de Melle Leblanc ne fut jamais remise en cause, La Mettrie démystifia le contrôle de l'esprit sur le corps et réduisit toutes les actions humaines aux lois mécaniques de cause à effet.

Plus typique cependant est le mélange ambivalent de la science et de la moralité qui se retrouve dans le *Cours d'histoire naturelle* de Gaspard Guillard de Beaurieu (1770). Le naturaliste classe « l'homme sauvage » à côté de « l'homme marin », soutenant que les deux partagent l'indignité d'être appelés animaux ordinaires car ils ne possèdent ni la parole ni la capacité de se perfectionner. Le travail de Beaurieu donne une note sympathique envers les animaux cependant et en particulier un optimisme envers la valeur et le pouvoir de la culture (française) pour améliorer la vie de toutes les créatures. Dans un passage qui se fait l'écho du dogmatisme de son roman, *L'Elève de la nature* (1763), Beaurieu déclare : « Quelle conquête, quelle vraie gloire, si nous réussissons à rendre aussi habiles, et meilleurs que nous, des animaux qui n'ont été jusqu'ici que brutes et mé-

chants ! »¹³. Mais arrivé au cas de M.-A. Leblanc, Beaurieu semble perdre son enthousiasme. La décrivant comme un tragique exemple de socialisation forcée, l'auteur conclut par une image nostalgique de simplicité paysanne : « N'a-t-elle jamais regretté les bois d'où on l'a tirée. [...] Quand en sortant des mains de la Nature, on voit nos mœurs, nos injustices, etc. si on ne retourne pas dans les forêts, au moins doit-on n'occuper dans la société, que la place du paysan bon et honnête »¹⁴. Ces appels au respect des animaux et au retour à une vie plus simple renvoient au climat intellectuel du temps de Beaurieu, dans le sillage du livre à succès de Rousseau *La nouvelle Héloïse* (1761) et des théories de Morelly, d'Argenson et Mably, qui idéalisaient le travail physique et l'agriculture comme remède aux maux économiques et moraux de la société à travers le monde. Mais ils touchent également un aspect politique, en questionnant la justice morale de civiliser des sauvages sans leur attribuer aucun droit en tant que citoyens et en critiquant les injustices inhérentes à la société française.

Contrastant avec cet idéalisme, un discours vigoureusement anti-spéculatif émergeait chez des auteurs d'histoire naturelle de la fin du dix-huitième siècle, qui transformèrent

¹³ Gaspard Guillard de Beaurieu, *Cours d'histoire naturelle, ou tableau de la nature* (Paris : Chez Lacombs, 1770), 1 : 332.

¹⁴ Beaurieu, *Cours d'histoire naturelle*, 1 : 346.

la fille sauvage d'un exemple de la nature en un cas pathologique. La *Zoologie géographique* de Eberhard von Zimmermann (1777) en est un exemple flagrant. Citant Buffon comme source d'information sur l'homme à l'état naturel, von Zimmermann avance la théorie que la faculté de l'homme pour la parole marque sa supériorité sur les bêtes. Ce qui est intéressant chez von Zimmermann, pourtant, est sa rhétorique de la maladie. Dénonçant les théories peu scientifiques d'auteurs d'histoire naturelle antérieurs, il écrit : « Qu'on ne cite pas le jeune sauvage de Hamel, la fille de la forêt de Songi et d'autres individus ainsi abandonnés. Ils vivaient isolés, et leur exemple, comme l'observe très bien M. Schreber, ne nous apprend absolument rien touchant l'état naturel de l'homme, puisqu'ils n'y étaient point. C'est vouloir étudier la philosophie, par l'observation d'un homme attaqué de la plus violente des maladies »¹⁵.

Alors que l'esprit positiviste commençait à s'affirmer, l'approche des scientifiques sur l'aspect sauvage de M.-A. Leblanc tendait vers la maladie là où l'on voyait auparavant une essence naturelle. Ils diagnostiquèrent un cas pathologique d'isolement, susceptible d'être remédié par une intervention médicale, là où les gens avaient imaginé des origines exotiques, des aventures

picaresques et des similitudes si-miesques.

¹⁵ Eberhard August Wilhelm von Zimmermann, *Zoologie géographique* (Cassel : De l'imprimerie française de Cassel, 1784), 203.